

Contre les mensonges et les discours réactionnaires, nous défendons l'EVARS !



Un collectif « Parents en colère » (P.E.C. 43) organise au Puy-en-Velay, ce lundi 10 mars à 14h, devant les locaux du quotidien *L'Eveil*, une conférence de presse afin, disent-ils, d'alerter sur l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (E.V.A.R.S).

Ce collectif, nourri de thèses réactionnaires et complotistes, agite les peurs et les fantasmes : il tient un discours caractéristique de la « post-vérité », ciment de l'extrême-droite.

Contre ces attaques envers notre Ecole et ses personnels, nous, organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale, souhaitons rétablir les faits et informer les usagers du service public d'éducation sur le contenu réel de ce programme. Nous appelons aussi les autorités compétentes à garantir l'enseignement de l'EVARS et à protéger les personnels contre les attaques venant de ces collectifs réactionnaires.

Qu'est-ce que l'EVARS ? Quels sont ses objectifs ?

Le Conseil Supérieur de l'Éducation (C.S.E.) s'est récemment prononcé pour le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité avec 60 voix *pour* (dont celles des organisations représentatives des personnels) et 0 *contre*. C'est une avancée significative pour l'Ecole, les élèves et ses personnels !

Car ce programme est indispensable : c'est un levier essentiel pour **favoriser la connaissance et l'estime de soi, les relations saines et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales comme les discriminations de genre**. Il mêle les dimensions éducative et citoyenne pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres mais aussi de grandir comme citoyens éclairés dans une société complexe. Le programme est encore perfectible, notamment parce qu'il n'aborde que trop tardivement dans la scolarité des notions essentielles telles que les « LGBTIphobies » et « l'identité de genre » ; cependant nous nous réjouissons de leur introduction dans les textes.

Il y a maintenant urgence à ce que l'EVARS soit effective dans les écoles, collèges et lycées, tout comme les trois séances par an d'éducation à la sexualité. **La CIVISE le rappelait l'an dernier : nous avons en moyenne trois enfants par classe victimes d'inceste !** Le procès de Mazan, ou encore l'affaire Bétharram et Le Scouarnec, le rappellent chaque jour : la notion de consentement doit être enseignée pour être mieux comprise et appréhendée par les jeunes.

L'EVARS, un contenu évolutif, adapté à chaque âge de la scolarité.

À l'école maternelle et élémentaire : <i>connaître son corps, respecter l'autre et prévenir les violences</i>	Au collège et au lycée : <i>aborder la santé sexuelle, les discriminations, les violences et les dangers de la sexualité numérique</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle.➤ "Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées", précise le site du ministère.➤ l'accent est mis sur la découverte du corps, le respect de l'intimité et l'apprentissage du consentement, avec pour objectif, notamment, de prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS).	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>au collège</u>, les élèves abordent des sujets tels que la puberté, les relations amoureuses, la contraception et la prévention des IST.➤ une sensibilisation aux dangers d'Internet et à l'exposition à des contenus inappropriés, et l'analyse par des situations fictives de la notion de consentement.➤ <u>au lycée</u>, le programme s'élargit pour inclure des discussions autour de l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le consentement explicite et les dangers liés à la sexualité numérique (<i>sexting</i>, pornographie en ligne, <i>deepfakes</i>...).➤ l'enseignement vise à lutter contre les préjugés et stéréotypes – notamment de genre –, sensibiliser à l'égalité femmes-hommes, connaître ses droits et lutter contre le harcèlement et les VSS.

Nous rappelons que ce programme doit être concrètement mis en œuvre : **le Ministère doit soutenir et protéger sans ambiguïté les personnels**. Il doit dégager les moyens de formation nécessaires afin de faire de l'EVARS un outil efficace pour la formation des enfants et des jeunes.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, l'École de la République ne doit jamais reculer face à la pression et aux intimidations !

